

Formation initiale Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels

Intervenir en toute sécurité et prévenir le risque électrique

Objectifs :

- Sensibiliser aux risques électriques le personnel électricien chargé d'exécuter des consignations, exécuter ou diriger des travaux hors tension, des interventions d'entretien et de dépannage...
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées
- Être capable de prévenir ou d'agir face à un accident d'origine électrique

Public :

Toute personne non-électricien chargée d'assurer des travaux hors tension à proximité d'équipements électriques

Pré-requis : Aucun – Un positionnement systématique, réalisé en amont de la formation permet de vérifier l'adéquation des habilitations demandées en fonction de votre activité.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un **réfèrent handicap** étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 49](#) .

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

L'évaluation des besoins en formation doit être conduite en amont de la formation par l'employeur. Elle doit prendre en compte l'aptitude médicale pour réaliser ses travaux, le type d'opérations et de tâches à réaliser ainsi que la capacité de la personne à assumer l'opération.

Compétences visées :

Aptitude à travailler en sécurité dans l'environnement d'équipements électriques.

Points forts :

Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées.

Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur [notre page CCI Formation Continue](#).

Consulter [notre guide](#) pour choisir l'habilitation adaptée à votre besoin

Modalités pédagogiques :

Méthodes :

Une salle avec vidéo projecteur intégré

Plateau technique et équipement électrique en lien avec le métier du stagiaire, permettant les mises en situation.

Fourniture d'un recueil d'instructions générales de sécurité à l'issue de la formation et d'un titre d'habilitation à faire valider par l'employeur.

Equipement matériel :

La CCI de Maine et Loire vous accueille en proximité dans ses 3 établissements de

INFORMATION

1,5 jours (10 heures)

€ 295 €

Session(s) à Cholet

- 04 et 05 (matin) octobre 2021

- 02 et 03 (matin) décembre 2021

- 12 mai 2022 journée + 13 mai 2022 matin



Formation certifiante - Eligible CPF -
Compte Personnel de Formation

Formation initiale Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels

Formation à Angers, Cholet et Saumur. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation 49](#), nos trois campus, ateliers techniques, laboratoires

Equipe pédagogique :

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Validation / Certification :

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Passage de l'habilitation :

Epreuve théorique : Test QCM de 20 min à 1 heure

Epreuve pratique : Mise en situation de 5 à 30 minutes

Méthodes et outils adaptés à la formation (mise en situation, QCM, exercices d'application...).

Formation éligible au CPF - Nous contacter au 02 41 20 49 59

Formation initiale Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels

Programme :

Ce programme abordera pour les habilitations de la formation les points suivants :

Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;

Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;

Maitriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;

Baliser et surveiller la zone des opérations

Rédaction des documents applicables et compte rendu

Mise en œuvre des procédures de consignation

Surveillance d'une zone d'essais

Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

Programme détaillé

NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ

Grandeurs caractéristiques : tension (volt), intensité (ampère), résistance (ohm) et impédance.

Loi d'Ohm et effet Joule

Domaines de tension

EFFETS PHYSIOLOGIQUES DU COURANT ÉLECTRIQUE

Statistiques des accidents du travail

Mécanismes d'électrisation : contact direct, contact indirect, exemples d'accidents réels, analyse des risques, diverses façons d'être électrisé

Le court-circuit

Effets physiopathologiques : effets immédiats, effets secondaires, séquelles

INCIDENTS OU ACCIDENTS

Incendie d'origine électrique : généralités, causes des incendies d'origine électrique (échauffement, étincelle, arc électrique), moyens de lutte contre l'incendie,

Notions de secourisme : protéger, alerter, secourir, nécessité d'une formation au sauvetage secourisme du travail

HABILITATION

Qualification et habilitation

Obligations de l'employeur : classification du personnel (utilisateurs et opérants), formation du personnel, contrôle des connaissances, remise contre émargement : d'un recueil de prescriptions (basé sur la publication UTE C 18-510), vérification de l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail, habilitation du personnel.

Distances de sécurité par rapport aux pièces actives : distances minimales d'approche (DMA), distances limites de voisinage (DLV), distance minimale de fouille

Symboles d'habilitation

Titre d'habilitation.

Formation initiale Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels

Ce programme est actualisé suivant les décrets : 2010-1016, 2010-1017, 2010-1018, 2010-1118, 2010-301. Dans ce cadre, le recueil de prescriptions UTE C 18-510 a été transformé en Norme NF C 18-510 et rendu d'application obligatoire par son intégration au Code du Travail depuis le 1er juillet 2011.